

RÉGUISSHEIM



Info Rexa {Lettre d'information} n°15/IV
Mars 2023



L'édito du Maire

MAIRIE

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél. 03.89.81.02.50
Courriel : info@reguisheim.alsace
Site internet : reguisheim.alsace
Lundi - mercredi - jeudi :
10 h -12h et 16h -18h
Mardi : 16h-18h
Vendredi : 8h-12h – 14h-16h

ÉCOLES

Ecole maternelle : 03.89.81.74.11
Ecole Élémentaire Les Tilleuls : 03.89.81.06.32
Périscolaire : 03.89.26.42.95

ASSISTANTES SOCIALES

ENSISHEIM : Mme Céline COLOTTI-VINCENT
tél. 03.89.81.13.33
Mme Audrey SCHUH (pôle gérontologique)
tél. 03.89.49.67.20

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

2 rue du 6 février
68190 ENSISHEIM
03.89.83.42.42

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Les Amis du livre)

Rue du Centre
Horaire d'ouverture :
Mercredi : 14h-16h
Vendredi : 17h-19h

DÉCHÈTERIE ENSISHEIM

Rue Jacqueline Auriol 68190 ENSISHEIM
tél : 03.89.26.36.26
Lundi : 14h-18h
Mardi : fermé
Mercredi et samedi : 9h-12h et 13h-18h
Jeudi et vendredi : 14h-18h

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél : 03.89.81.73.61

PHARMACIE DE GARDE

N° Audiotel 3237 - www.3237.fr

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen

Chères Réguisheimaises, chers Réguisheimois,

Le printemps tant attendu arrive à grand pas, les oiseaux chantent, sauf l'œdicnème, toujours aux abonnés absents sur notre ban communal. Et pourtant...J'espère que vous avez bien entamé 2023, en pleine santé.

Cette année se veut déjà extraordinaire, avec des températures trop clémentes et à la pluviométrie en berne. Pour ma part, l'année a également débuté de manière on ne peut plus chaleureuse. Une chaleur heureuse et revigorante, celle de vous voir si nombreuses et nombreux à l'occasion de ma première cérémonie des vœux à la population.

Votre présence est l'un des moteurs qui catalyse mon projet d'œuvrer au mieux pour notre commune et témoigne aussi de votre dynamisme et de votre volonté d'être associé aux décisions importantes concernant notre commune.

J'ai également eu plaisir à échanger avec bon nombre d'entre vous lors du moment de convivialité. Un vrai régal, en tous points. Ces discussions, hors protocole, me sont si chères. Elles entretiennent les liens, les échanges et nous éloignent des discours moroses qui nous sont si souvent rabâchés.

Beaucoup de médias nous abreuvent à longueur de journées d'un avenir bien sombre et très incertain qui laisserait peu de place à l'investissement et aux développements de nouveaux projets. A l'échelle nationale, les rivières sont au plus bas, la crise énergétique nous mine, l'augmentation exponentielle des matières premières nous plombe. A l'international, la folie humaine continue de faire rage. L'invasion de l'Ukraine perdure et plonge les réfugiés dans l'incertitude quant à un hypothétique retour dans leurs familles, dans leur patrie. La nature aussi sait être cruelle en frappant la Turquie et la Syrie de séismes meurtriers.

Nous, équipe municipale, avec nos moyens, nous poursuivrons les projets engagés avec la volonté de les faire aboutir et dans le respect des finances du village qui voient sans cesse les charges augmenter. Pour exemple, un lourd emprunt contracté il y a plusieurs années à taux variable passant, après plusieurs douces augmentations, de 3,5 à plus de 7% d'intérêt en moins d'un an. La commune, rarement protégée par l'État, continuera d'assumer son passif et œuvrera pour l'avenir.

Je voudrais mettre à l'honneur les acteurs économiques de notre village qui pour beaucoup ne sont pas non plus protégés et subissent de plein fouet les augmentations abyssales de leurs charges d'électricité, de gaz, de carburant. Soyons encore plus qu'à l'accoutumée, solidaires de tous nos artisans et commerçants.

Faisons preuve de citoyenneté en nous rapprochant des circuits courts et en réduisant autant que possible nos achats en lignes ou auprès de centres commerciaux.

Notre supérette de proximité, notre boucherie, notre boulangerie, nos maraîchers, notre bureau de tabac, notre salon de coiffure, notre pharmacie (vous m'excuserez tout oubli involontaire), ils comptent toutes et tous sur nous !

Tous ces acteurs économiques participent à la vie de notre cité, par leur présence, leur disponibilité, par les créations d'emplois et, tout simplement, contribuent à apporter de la vie à notre village. Je compte également sur nos associations, dont la fréquentation est en hausse, pour qu'elles continuent de véhiculer l'envie d'échange et de partage.

La commune sera toujours à leur côté pour les soutenir.

2023 sera, à n'en pas douter, une épreuve de plus à passer pour certains d'entre nous. Mais à Réguisheim, nous ne baisserons pas les bras. Par la solidarité, par l'entraide, nous avancerons ensemble.

Je sais compter sur vous et vous pourrez compter sur nous.

Frank PAULUS

Compte rendu des décisions du Conseil Municipal du 27 février 2023

- **Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale**

Le Maire rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

- **Réhabilitation de la place de l'Église**

Ce projet de réhabilitation comprend du terrassement, la pose de bordures et de revêtements en enrobés, l'assainissement de la zone, le traitement des espaces verts, la pose de petits mobiliers (corbeille, barrière...).

La commission voirie réunie le 11 février 2023 a validé cette phase 1.

Le conseil Municipal valide à l'unanimité le projet dans la limite de 63 415 € HT tel que présenté.

- **Aménagement du chemin de l'Eiblen**

M. le Maire présente le projet définitif de l'aménagement du nouveau chemin de l'Eiblen suite à la réunion du comité consultatif du 23 novembre 2022.

Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit (en € HT) : Région : 8 889 €, Agence de l'eau : 8 889 €, Commune de Réguisheim : 4 445 €, Rivière de Haute Alsace : 3 295 €.

La commission des travaux a proposé de mettre en place un enrobé végétal. La plus-value est de l'ordre de 1 500 € et serait à la charge de la commune.

Le conseil Municipal valide par 18 voix pour, 1 contre (M. SCHMITT) le projet tel que présenté.

- **Gestion du commerce de proximité**

Compte tenu du démarrage retardé de l'activité sous l'enseigne VIVAL et des investissements effectués par le gérant, ce dernier sollicite la gratuité des loyers pour un temps que la commune voudra bien définir.

Conscient de son investissement et attachés à la pérennisation de ce commerce local, M. le Maire, les membres de la commission des finances réunie le 16 février, proposent unanimement la gratuité jusqu'en septembre 2023 inclus.

Les membres de la commission proposent que les horaires du commerce figurent sur les panneaux d'affichages. Plus globalement, il est également envisagé la mise en place de panneaux précisant l'existence de commerces de proximité dans notre village.

Les membres de la commission rappellent l'utilité des commerces de proximité et notamment de ce magasin VIVAL où est saluée la qualité des prestations rendues par le nouveau gérant et son équipe.

Etant donné que cette gratuité temporaire n'est pas conforme au bail, elle est soumise au conseil municipal qui valide à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

- **Subvention exceptionnelle à l'école primaire**

Il est proposé au conseil municipal à titre exceptionnel de subventionner la sortie classe verte (Stosswihr) de 26 élèves de l'école primaire Les Tilleuls de Réguisheim. Soit 25 € X 26 élèves = 650 €.

Le conseil municipal décide d'accorder par 17 voix pour et 2 abstentions (Mme NDIONE et M. BUGMANN) une subvention exceptionnelle de 650 € à l'école primaire.

- **Soutien à la population turque et syrienne**

L'AMF mobilise les communes de France pour soutenir les populations de Turquie et de Syrie touchées par les séismes récents.

Un FACECO, tel celui pour l'Ukraine, a été initié suite au séisme.

Une telle mise en place témoigne de la situation dramatique en Turquie et en Syrie.

M. le Maire souhaite que la commune s'y associe et l'abonde.

Ouverts à l'actualité, ouverts au monde, et humanistes avant tout, c'est dans notre ADN que de ne pas rester insensibles. Il faudra reconstruire et, dans l'immédiat, loger et nourrir les victimes. Notre contribution est donc essentielle. Ainsi, la commission des finances du 16 février 2023 a unanimement validé la proposition de M. Hassenfratz de verser 1 € par habitant de Réguisheim, soit 2 020 € et propose au conseil municipal de suivre cet avis.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la somme de 2 020 € en soutien à la population turque.

- **Cimetière : reprise des concessions vacantes**

Suivant avis de la commission des travaux, M. le Maire propose la reprise par la commune des concessions qui ont plus de 30 ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à reprendre ces concessions au nom de la commune et à les remettre en service pour de nouvelles concessions.

- **Installation d'un distributeur de pizzas route d'Ensisheim**

La société Mastro Pizza a fait une demande d'emplacement à la commune pour l'installation d'un distributeur automatique de pizzas.

La parcelle proposée par la commission des travaux du 11 février 2023 se situe entre le 23 et le 25 rue d'Ensisheim avec une superficie de 8 m².

La commission des travaux suggère la mise en place d'un contrat précaire de location de terrain nu pour une durée de 12 mois renouvelable avec effet au 1^{er} avril 2023 moyennant 50 € mensuel.

Le conseil municipal par 16 voix pour, 2 contre (Mmes CONFORTO et ROTH), 1 abstention (Mme AMADIO) valide le bail à l'unanimité.

- **Création d'emplois saisonniers**

M. le Maire informe que des candidatures de jeunes habitants du village ont été reçues en mairie pour des demandes d'emplois saisonniers. Il propose de retenir uniquement les candidats majeurs et de créer 8 postes d'emplois saisonniers d'une durée de 2 semaines, du 15 juin au 15 septembre.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition.

- **Election d'une adjointe au Maire en charge des relations avec les associations, seniors, fêtes et cérémonies, animations du village, cadre de vie et fleurissement**

Suite à la démission de la 4^{ème} adjointe, 3 candidates se sont proposées pour la remplacer. A savoir, Mmes Christine CONFORTO, Aurélia HEITZMANN, Sabine MEYER.

Ont obtenu : Mme CONFORTO Christine : 2 voix, Mme HEITZMANN Aurélia : 6 voix et Mme MEYER Sabine : 11 voix.

Mme MEYER Sabine est désignée en qualité d'adjointe au maire et est immédiatement installée dans ses fonctions.



Quelques événements de l'hiver 2022-2023



Le magasin VIVAL a été inauguré le 1^{er} décembre 2022 en présence des gérants, du personnel, de M. le Maire et ses adjoints.

Magasin ouvert du lundi au vendredi : 08:00 - 12:15 | 15:00 - 19:00

le samedi : 08:00 - 12:15 | 14:15 - 18:00

03 89 28 48 47

L'église St-Etienne de Réguisheim, très bien chauffée en ce dimanche de janvier, a attiré plus de 85 personnes pour le concert de chants marins et de la mer, donné à 16 h par le Choeur d'Hommes "Les Tinoniers de Thann". Les 13 Tinoniers et leur accordéoniste, ont proposé un moment musical de 21 chants marins, propice au dépaysement, au rêve et au recueillement qui ont charmé le nombreux public, stimulé par l'évocation du grand large.

Une collation servie par le Conseil de Fabrique, a clôturé de belle façon cette après-midi de chansons !



Une aire de jeux a été installée courant février, rue de la Forêt, est opérationnelle et déjà bien utilisée. à côté des autres équipements sportifs déjà existants (city park, skate park, BMX, etc...).

Cette aire est réservée aux enfants de moins de 12 ans. Parents, enfants, merci d'en prendre soin.

Pendant les vacances de février, l'entreprise PROELEC a remplacé l'alarme incendie à l'école maternelle. Cette dernière nécessitait une mise aux normes.



Les écoles



**Les 2 écoles ont fêté carnaval le 10 février 2023.
Les enfants ont défilé dans les rues du centre du village sous un magnifique ciel bleu.**



Grands anniversaires de mars et avril 2023

MARS

GRADIT Anne	71 ans	16
BOURQUIN Ghislaine	72 ans	17
TRAWALTER René	72 ans	21
HASSENFORDER Nicole	72 ans	30
GRADOUX Béatrice	73 ans	15
MORITZ Jean-Claude	73 ans	25
GANTER Jeannine	74 ans	20
RAETH Richard	75 ans	23
HERVIAS Madeleine	77 ans	23
MUNCH Armand	77 ans	23
KAUFFMANN Michèle	78 ans	27
DIRR Marie-Louise	79 ans	29
BRUN Suzanne	80 ans	13
GANTER Anne-Marie	80 ans	27
MECHLER Gabrielle	81 ans	29
ROLLER Jean-Jacques	82 ans	22
KUNTZELMANN Léonard	92 ans	01

AVRIL

RINGENBACH Marc	70 ans	02
HORMAECHE Antoine	70 ans	11
PADUCH Denise	71 ans	13
GUAY Jacques	72 ans	15
MEYER Jean-Luc	72 ans	19
PASQUALON Antoine	72 ans	19
KRAWEC Jeannine	72 ans	25
BONO Marianne	73 ans	11
GODARD Martine	73 ans	14
GRADIT Pierre	73 ans	14
CUCULOVIC Petar	74 ans	09
GODARD Christian	74 ans	15
MORITZ Solange	74 ans	19
HORN André	75 ans	23
BONO Maria	76 ans	04
HALLER Irène	77 ans	16
MOSEL Jacqueline	78 ans	20
KOHLER Christiane	78 ans	26
WUNDERLY Marthe	79 ans	17
FUTSCH André	80 ans	01
SPETH Liliane	80 ans	19
ANZUR Joseph	80 ans	23
REYMANN Marthe	82 ans	01
ERNST Marie-José	83 ans	11
HASSENFORDER Yvonne	83 ans	18
MEYER Marie-Rose	90 ans	06
MILIGHETTI Piera	93 ans	17
MAURER Hélène	95 ans	13



La liste complète des anniversaires est disponible dans le Pont de Rexa de l'année, consultable sur le site internet de la commune : reguisheim.alsace



Mme Yvonne STELZLEN,
doyenne du village a eu le
plaisir de fêter ses 100 ans
le 23 janvier 2023.



Parole aux associations

AMICALE DES ACCORDÉONISTES

L'Amicale des Accordéonistes de Réguisheim organise sa traditionnelle bourse aux vêtements, jouets, puériculture, etc... à l'Espace des 3 Cœurs le samedi 4 et le dimanche 5 mars de 9h à 15h. Petite restauration et boissons sur place.

FOOTBALL CLUB

Le Football Club de Réguisheim organise son traditionnel repas « Carpes-Frites » le Vendredi Saint, 7 avril 2023 à l'Espace des 3 Cœurs (repas sur place ou à emporter).

Le samedi 8 avril 2023, le club organise également la traditionnelle chasse aux œufs au Stade de l'III. Activité ouverte aux enfants de 3 à 12 ans.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le 1^{er} mai 2023, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise sa traditionnelle marche pédestre du 1^{er} mai.

LES AMIS DU LIVRE

Le 8 mai 2023 : Marché aux Puces organisé par les Amis du Livre.

En bref

INFO JOURNÉE CITOYENNE 2023 :

RDV DEVANT LA MAIRIE LE SAMEDI LE 10 JUIN A 8H00

Vous avez des projets, des idées ?

Vous souhaitez former une équipe ?

N'hésitez pas à contacter la Mairie en laissant vos coordonnées.

Toutes les propositions seront prises en compte et analysées en termes de faisabilité.

Atelier tricot

Nouveau : un atelier tricot tous les 3^{ème} mardis du mois à la Maison Pour Tous de 13h30 à 15 h45.
Rdv est donné le mardi 21 mars 2023.

Haut-Rhin Propre

Nous connaissons bien Haut-Rhin Propre, puis, l'année passée Alsace Propre, et enfin la Collectivité Européenne d'Alsace nous fait part d'une nouvelle édition 2023 baptisée Elsass Putz. Beaucoup de dénominations différentes mais le principe reste le même : une opération visant au nettoyage de la nature par le biais d'une mobilisation des habitants, des associations, des écoles. Elle aura lieu cette année les 31 mars, 1^{er} et 2 avril.

Pour la commune de Réguisheim RDV est donné le samedi 1^{er} avril 2023 à 8h30 devant la mairie.

Commerce de proximité

Nouveau à Ensisheim : Le Comptoir du Cycle 68 – 1 rue des Narcisses – 68190 ENSISHEIM

(9h-12h : du lundi au samedi et 14h-18h : lundi, mardi, jeudi et vendredi) – Tél : 07 83 09 94 67 Mail : contact@cc68.fr - Pages Facebook et Instagram : Le Comptoir du Cycle 68 – site internet : www.lecomptoirducycle68.fr

Il propose la vente et l'entretien de vélos, ainsi que la location de vélos à assistance électrique.

Vous y trouverez également des accessoires et des pièces de rechange. N'hésitez pas à solliciter ses services !



La Maison de la Nature du Vieux Canal à Hirtzfelden

La nouvelle plaquette 2023 est en ligne. Elle est téléchargeable sur le site internet : www.vieuxcanal.eu

Ne tardez pas à vous inscrire !

Elle recrute un animateur nature et environnement en CDD de mars à décembre 2023.

Renseignements et candidatures : maisonnature@vieuxcanal.eu Tél : 09.64.25.55.54

Bio-déchets

Courant janvier, chaque foyer a été doté d'un petit seau brun et de 100 sacs kraft. Cette dotation de sacs doit correspondre à l'utilisation du 1^{er} semestre. Si la dotation ne suffit pas, merci de mettre les déchets dans des sacs en papier ou déverser directement le contenu d'un seau dans les conteneurs prévus à cet effet.

Circulation École Élémentaire « Les Tilleuls »

Pour mémoire, l'arrêté N° 16/2021 du 8 mars 2021 stipule que la circulation autour de l'école élémentaire, le lotissement des Tilleuls et les Pavillons de l'III, est à sens unique de circulation aux horaires d'entrée et de sorties des élèves de l'école, soit les lundis-mardis-jeudis-vendredis de 8 h à 8 h 30 et de 11h30 à 12h , ainsi que de 13h30 à 14h et de 16h à 16h30.

Entreprise MALLO-BOIS

A plusieurs reprises déjà, l'entreprise MALLO-BOIS a été victime de vols ou de dégradations sur le site de leur exploitation. Pour information, il est strictement interdit et très dangereux de franchir les limites de cette propriété privée du fait des risques encourus (effondrement du tas de sciure et roulement des grumes pouvant écraser une personne).

L'Écomusée d'Alsace recrute un ou une animatrice en accueil de loisirs pour la période du 10 juillet au 1^{er} septembre 2023. Conditions : titulaire du BAFA, BP JEPS ou équivalent ou en cours de formation BAFA.

Contact : CV et lettre de motivation par mail : pedagogie@ecomusee.alsace

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Dans le cadre de la Création du Parc d'Activité de la Plaine d'Alsace (tranche 3 Réguisheim), des fouilles archéologiques préventives sont actuellement en cours.

Des nouvelles découvertes de l'âge de Bronze ancien ont été mises au jour. Trois belles surprises complètent la fouille de ce secteur funéraire.

Ont été découverts : une nécropole du bronze ancien, deux sépultures campaniformes.



Gestion participative des espaces verts :

- Taille dans le verger (ancienne déchèterie)

Une taille des arbres du verger est organisée dans le verger, rue d'Ensisheim, le **samedi 11 mars 2023**. Si vous avez la main verte, venez nous prêter main forte. Inscriptions en mairie jusqu'au vendredi 10 mars. R.D.V sur place dès 9 heures.

- Plantations d'été

Les personnes intéressées pour participer à l'aménagement floral des espaces verts de la commune (autour du bâtiment de la mairie, au Bihag et aux entrées du village) peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 21 avril. R.D.V est donné devant la mairie le **samedi 29 avril 2023** à 8 heures 30.

Inscriptions : claudine.schwob@reguisheim.alsace ou par téléphone.

MDPH

La MDPH Alsace lance le **service « MDPH en ligne »** qui permet aux personnes handicapées, à leurs proches aidants ou à leurs représentants légaux : de remplir et déposer leur demande d'aides MDPH en ligne et de suivre les avancées de traitement de leur dossier. Ce service est gratuit, sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7. **Rendez-vous**

sur : mdphenligne.cnsa.fr

